Par cette lettre ouverte, les fédérations du secteur sanitaire, social et médico-social se font l'écho des présidents et directeurs généraux d'associations, directeurs d'établissement d'action sociale et de solidarité, et de l'ensemble de leurs salariés qui accompagnent et prennent soin au quotidien des personnes les plus vulnérables et fragiles.

Comme vous l'avez souligné dans votre discours, les associations jouent un rôle essentiel au côté des établissements publics pour l'accompagnement de ces personnes tant dans les champs de la protection de l'enfance, du handicap, des personnes âgées, de la lutte contre les exclusions et de la formation. C'est une chance pour la France de pouvoir s'appuyer sur les associations et les institutions publiques permettant que le mot fraternité présent dans la devise de notre nation, ne soit pas un vain mot.

Tous tiennent déjà à vous rappeler, dans ces conditions exceptionnellement difficiles, que vous pouvez compter sur des salariés engagés au quotidien pour assurer la protection et l'accompagnement de ces publics et ce, bien souvent, dans des conditions de pénurie de matériels de protection. Nous tenons à vous dire que ces professionnels sont à la limite de la rupture liée bien sûr à la situation actuelle, mais aussi à l'absence de reconnaissance en actes depuis plusieurs années de la part de l'Etat.

Les hôpitaux ont depuis plus d'un an manifesté pour faire entendre leurs difficultés, leur manque de moyens et de reconnaissance financière ce qui est totalement légitime. Pour notre secteur, déjà avant cette crise, nous présagions des démarches similaires tant la situation dans nos établissements est critique. Les travailleurs sociaux, les aides à domicile et l'ensemble des professionnels du « care » sont devenus les « invisibles » de notre société alors que leur rôle est d'une utilité sociale absolue et leur reconnaissance inversement proportionnelle à cette utilité.

La sortie de crise risque de renforcer la colère des salariés et, si aucune annonce n'est faite dans les prochains jours, nous aurons à gérer une situation dramatique pour les personnes accompagnées. Les annonces devront bien sûr inclure un volet sur les salaires de ces professionnels.

A court terme, nous semble-t-il, par l'annonce d'une prime gratifiant les salariés qui auront été en première ligne durant cette crise sanitaire. Cette mesure financée et encadrée par l'Etat, dont les critères pourraient être travaillés collectivement, permettrait d'éviter les écarts de traitement.

Cette proposition se veut complémentaire des négociations en cours menées avec les organisations patronales de notre secteur.

Par cette prime encadrée, c'est l'engagement du professionnel face à cette crise sanitaire sans précédent, qui serait valorisé quels que soient la taille de l'organisme gestionnaire, associatif ou public, et le secteur d'intervention.

A plus long terme il est important de rappeler que l'augmentation des salaires des secteurs social et médico-social n'a pas, et de très loin, suivi l'augmentation du SMIC, avec pour conséquence une perte d'intérêt voire de sens pour ces professionnels et d'attractivité pour ces métiers.

Lors de votre discours du 25 mars vous indiquiez que nous devrons tirer toutes les conséquences de cette crise et changer profondément nos priorités; et vous vous êtes engagés à mieux reconnaître les professionnels du sanitaire. Nous attirons votre attention sur l'impérieuse nécessité que ce soit l'ensemble des professionnels du soin au sens de la définition de la santé par l'OMS, qui fasse l'objet de cette reconnaissance

Prendre à bras le corps la question des personnels de nos secteurs devra faire partie de ces priorités. Il en va, nous vous le rappelons, du devenir de centaines de milliers de personnes accompagnées et de plusieurs centaines de milliers de professionnels.

Nous comptons sur votre particulière attention et celle de votre gouvernement et nous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, notre plus haute considération.

## Pour information copies à :

- Monsieur le Premier Ministre Edouard PHILIPPE
- Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier VERAN
- Madame la Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées Sophie CLUZEL
- Monsieur le Secrétaire d'état en charge de la protection de l'enfance Adrien TAQUET
- Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le MAIRE
- Madame la Ministre du Travail Muriel PENICAUD
- Ministre de l'Action Publique et des Comptes publics Gérald DARMANIN,
- Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, Olivier DUSSOPT

GROUPEMENT NATIONAL des DIRECTEURS GÉNÉRAUX d'ASSOCIATION DU SECTEUR EDUCATIF, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Armelle de GUIBERT et Marc MONCHAUX Co-Présidents



Marie-Laure DE GUARDIA. Présidente du GEPSo



Daniel CARASCO Président de L'ADC

